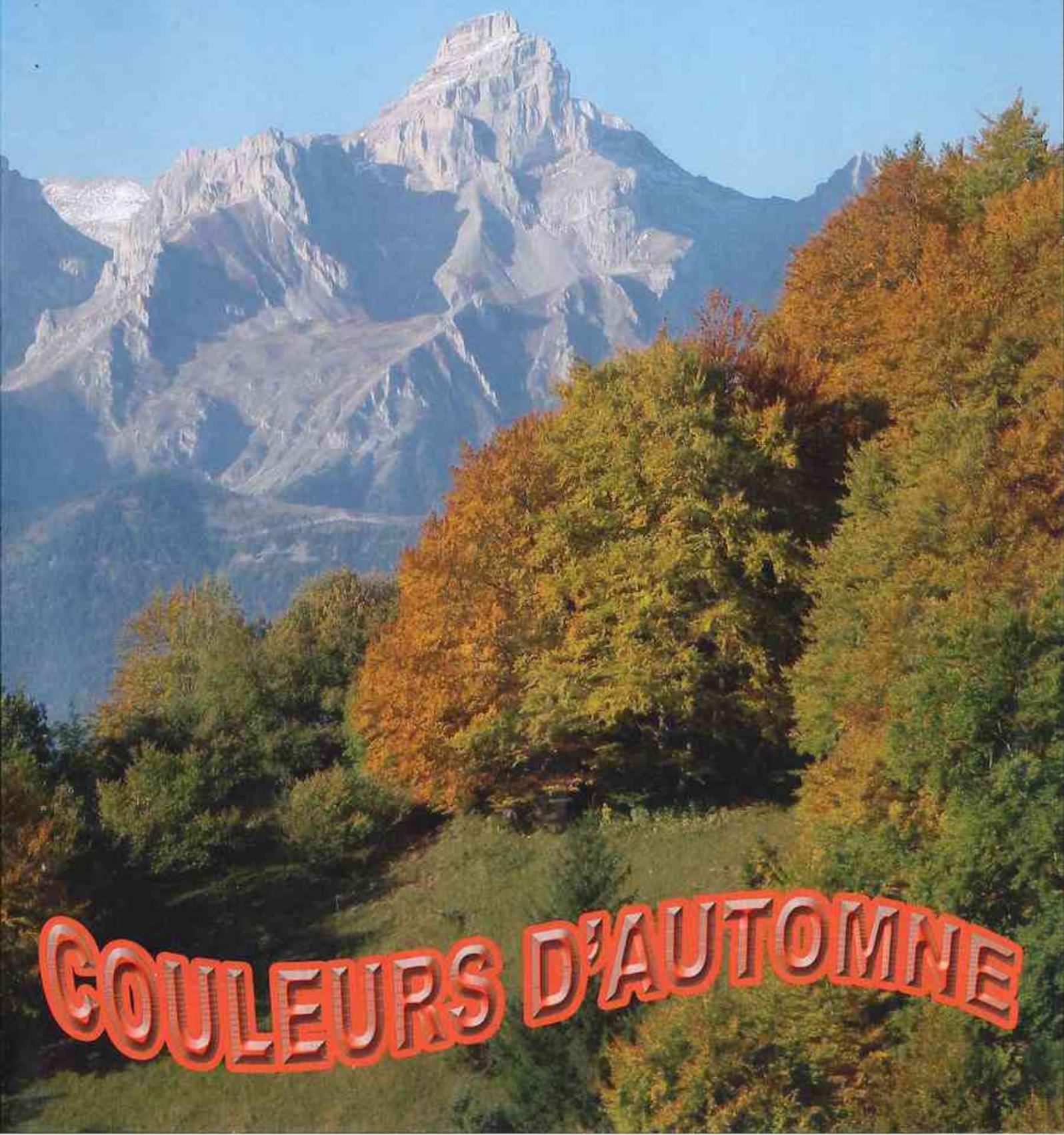




# LE PETIT CORPAT

N°211 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008



## COULEURS D'AUTOMNE



## EDITO

Le Petit Corpatus est en deuil, ce numéro est dédié à Juliette ARBOUET qui nous a quitté récemment et qui fut secrétaire de Culture et Loisirs et rédactrice de nombreux articles parus dans le journal.

Beaucoup d'Assemblées Générales d'Associations se sont déroulées dans notre village et notamment celle de Culture et Loisirs. Le compte-rendu sera diffusé dans le prochain Petit Corpatus. Toutes ces associations sont une richesse qui sert le dynamisme local. La mise en place de ces structures est toujours régie par le même mécanisme. Il s'agit d'un regroupement assez naturel de personnes qui s'apprécient en se mettant au travail dans la sérénité souvent avec force et passion autour d'un projet commun qui stimule l'imagination et génère de la création.

La richesse c'est le nombre : de la plus petite à la plus importante avec de multiples projets. Culture et Loisirs avec le Petit Corpatus fait partie de ces rassemblements depuis 211 numéros. Merci de votre fidélité.

Du nouveau en cette fin d'année, avec la couverture, 4 pages supplémentaires avec des couleurs d'automne qui envahissent l'intérieur de votre journal. Un cadeau pour ceux qui n'ont pas eu le plaisir de profiter des 10 jours enchantés avant la chute des feuilles.

Vous trouverez en fin de journal la souscription 2009 pour le renouvellement de l'abonnement au Petit Corpatus.

Pensez à vos cadeaux de fin d'année il reste encore quelques numéros 200 Spécial Corps à la Maison du Tourisme, si vous souhaitez l'offrir autour de vous, c'est encore possible (20€).

## ACTUALITES

- Page 4 : Conseil Municipal
- Page 8 : Retour Vers...
- Page 10 : Nuits Musicales/Spectacle Guignol
- Page 11 : FCSI/Errare Humanum est  
Une Corpatus centenaire
- Page 12 : Eductour/  
Journée Raquettes/Montagne au Corps
- Page 13 : Club Joyeuses Rencontres
- Page 16 : Motion Descente de Laffrey
- Page 17 : Travaux Tennis/Ecole/  
Pédicure/11 Novembre
- Page 18 : Prix Obiou/AG ADT/Photos de neige
- Page 19 : Ciné Vadrrouille
- Page 20 : Médiathèque
- Page 21 : Halloween/Debriefing Raid Souloise
- Page 22 : Les coulisses du Raid
- Page 26 : Porto Folio
- Page 28 : Voyage là haut ...
- Page 29 : Page Patrimoine : St Firmin en 1900  
St Eldrade
- Page 32 : FCSI
- Page 33 : Cuisine & Jardinage
- Page 34 : Carnet du jour/Horaires Messes  
Calendrier des Manifestations

## SOMMAIRE N°211

### Comité de rédaction :

Valérie CHALLON, Valérie GUZZO, Luc REYNIER

Ont contribué à ce numéro : Jean-Michel ASSELIN, Solange BALMET, Ginette BARBE, Marie-Renée CHOUANARD, Dominique DUBUC, Marie GIRARD, Valérie MASSE.

Associations et collectivités : Mairie de Corps, Club Joyeuses Rencontres, Médiathèque, Ciné vadrrouille, ADT, Maison du Tourisme, FCSI

Et un grand merci à toutes les petites mains du Petit Corpatus !

*Reproduction des textes et photos interdite*

### **LE PETIT CORPATUS n°211**

est une publication de l'Association  
Culture et Loisirs de l'Obiou  
Maison du Tourisme

Rue des Fossés 38970 CORPS  
Tel : 04 76 30 03 85 Fax : 04 76 81 12 28  
Email : [lepetitcorpatus@orange.fr](mailto:lepetitcorpatus@orange.fr)  
Tirage : 330 exemplaires

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2008

**PRESENTS :** MM. FRANCOU-CARRON, REYNIER, DUBOIS, CHOUANARD, FERRIERE, GONSOLIN, SENAC, PORCERO, GOUPIL, MEI, BOULANGER.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2008 :**

Modification : Il est demandé par Mr Arsène DUBOIS de faire rajouter à la délibération instaurant des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) l'évocation de l'annualisation des contrats de la Maison du Tourisme. Approbation du PV du CM du 01 Juillet 2008 à l'unanimité.

### **1) URBANISME PC OSE ; DP 17 :**

**-PC Société OSE :** Mme Le Maire présente à l'Assemblée le projet d'extension des bâtiments de la Société OSE, objet du PC 08-20006 déposé par le SMIME le 24 juillet 2008.

Les plans mettent en évidence que le projet va se réaliser sur les terrains communaux cadastrés F165 et F235 et surplomber la voirie communale sur les parcelles F214, F218, F236 et nécessitent donc l'accord de la Collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour que la construction prévue se réalise sur les parcelles communales F165 et F235, autorise le surplomb de la voirie communale par des casquettes métalliques sur les parcelles F214, F218, F236 et charge Mme Le Maire de procéder à toutes les démarches utiles à cette réalisation.

**- DP 17 :** Mme Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande (DP 17) établie par l'Hôtel Napoléon pour la mise en place de volets roulants sur la façade de l'Hôtel.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide d'accepter la demande.

### **2) ADHESION PEFC RHONE-ALPES (PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES CERTIFICATIONS FORESTIERES) :**

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la Commune, d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Coût annuel de l'adhésion à PEFC Rhône-Alpes :

Frais de dossier : 2,20€ ; Coût relatif à la surface boisée productive : 77 ha x 0,11€/ha = 8,47€

Coût relatif à la surface boisée non productive : 115 ha x 0,055€/ha = 6,32€

Montant total de l'adhésion pour 5 ans : 16,99€ ; Prise en charge de la FNCOFOR : - 9,59€

Montant dû par la Commune **7,40€**. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

*1/ décide* :- d'adhérer en vertu du titre XI des statuts de la FNCOFOR, à la politique de qualité de la gestion durable définie par l'entité PEFC de sa région, dont il a été pris connaissance auprès de l'Association de Certification Forestière et accepter que cette adhésion soit rendue publique,

- de s'engager à respecter le cahier des charges du propriétaire forestier de la région Rhône-Alpes,

- de s'engager à ne réaliser aucune des pratiques entrant dans le champ des non-conformités identifiées par l'Association Française de certification Forestière et par le référentiel régional,

- de s'engager à mettre en place les mesures correctives qui pourraient lui être demandées par l'entité régionale PEFC en cas de non-conformité des pratiques forestières aux cahiers des charges du propriétaire,

- d'accepter qu'en cas de non mise en œuvre par ses soins des mesures correctives qui lui seraient demandées, la commune s'exposerait à être exclue du système de certification PEFC de la région Rhône-Alpes,

- de s'engager à respecter le cahier des charges relatif à l'exploitation des bois qui seront façonnés et débardés sous la responsabilité de la Commune,

- de s'engager à honorer la cotisation annuelle fixée par l'entité régionale, étant entendu que la FNCOFOR prendra à sa charge les 10 euros de frais fixes par dossier (pour une durée de 5 ans) ainsi que 0.05 euros par hectare productif et 0.025 euros par hectare non productif.

*2/ demande* à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier et pour ce qui relève de sa mission, les engagements pris par la commune dans le cadre de son adhésion à PEFC.

*3/ charge* Le Maire de signer les documents nécessaires à cette adhésion.

### **3) INTEGRATION COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SIVU DU VALMONTHEYS/**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Conseil Syndical du SIVU du Valmontheys intégrant la Communauté de Communes du Pays de Corps dans le dit Syndicat, composée des communes suivantes : Ambel, Beaufin, Corps, Les Côtes de Corps, Monestier d'Ambel, Pellafol, Quet en Beaumont, La Salette-Fallavaux, La Salle-en-Beaumont, Sainte-Luce, Saint-Laurent en Beaumont, Saint-Michel en Beaumont et Saint-Pierre de Méarotz.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte l'intégration de la Communauté de Communes du Pays de Corps dans le SIVU du Valmontheys,
- charge Madame le Maire des formalités à accomplir pour mener à bien ce dossier.

### **4) CREATION DE POSTE A TEMPS NON COMPLET 28H SECRETARIAT :**

Le Maire rappelle à l'assemblée : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire. La délibération doit préciser : - le grade correspondant à l'emploi créé. - le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application des trois derniers alinéas de l'article 3 de la loi précitée, Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal, Considérant la nécessité de créer un emploi de Rédacteur-Chef, en raison de l'augmentation du temps de travail d'un agent consécutivement au départ à la retraite d'un agent du secrétariat de Mairie, Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi de rédacteur-chef, permanent à temps non complet à raison de : 28 heures. La rémunération est fixée sur la base de l'indice brut 518. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE : la création d'un emploi de rédacteur chef à temps non complet de 28 heures hebdomadaires ; Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget. Et charge Mme Le Maire de prendre l'arrêté de nomination de l'agent concerné.

### **5) DELIBERATION INSTAURANT LES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS) :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984, l'organe délibérant fixe les régimes indemnitaires dans la limite de ceux dont bénéficient les différents services de l'État. L'article 2 du décret n°91-875 du 06 septembre 1991 donne compétence à l'Assemblée pour déterminer dans cette limite, la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables aux fonctionnaires de la collectivité.

Le Maire informe l'assemblée,

- Qu'en application de l'article 2 du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991, l'organe délibérant a la possibilité de déterminer la liste des emplois de catégorie C ainsi que ceux de catégorie B dont la rémunération est au plus égale à l'indice brut 380, pour lesquels les fonctions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ouvrant droit aux IHTS prévues par le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002,

- Que les IHTS visent à rémunérer les heures effectuées à la demande de l'autorité territoriale en dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail dans la collectivité ou l'établissement, L'assemblée doit alors préciser la nature des emplois ou des fonctions concernés.

Le Maire propose à l'assemblée : De fixer en complément de la délibération du 22 décembre 2006 la liste des cadres d'emplois et grades dont les membres peuvent percevoir des IHTS au vu du décompte exact des heures supplémentaires accomplies comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

<b>Cadres d'emploi</b>	<b>Grades</b>
Filière administrative	Tous grades

- D'étendre le bénéfice des IHTS aux agents non titulaires de même niveau et exerçant des fonctions de même nature que celles mentionnées ci-dessus ainsi qu'aux agents à temps partiel et à temps non complet. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

#### **DÉCIDE**

- D'adopter la proposition du Maire qui prend effet à compter du 10 octobre 2008 ;

- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

#### **6) DELIBERATION RATIOS AVANCEMENT DE GRADE.**

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en vertu de l'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19/02/2007 relative à la fonction publique territoriale qui introduit après le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984 les dispositions suivantes :

«Le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à des cadres d'emploi ou corps régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois ou de ce corps est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du Comité Technique Paritaire ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 30/05/2008 décide de fixer pour tous les grades un taux d'avancement de 100%.

#### **Mise en oeuvre journée de Solidarité :**

Conformément à l'avis du CTP du 18/09/2008, le Conseil Municipal décide des modalités suivantes de mise en oeuvre de la journée de solidarité :

- Journée de 7H fractionnées prises sur les heures supplémentaires,
- Applicable à tous les services.

#### **7) RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN STATION RELEVAGE ETS CROS :**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'entretien concernant les stations de relevage du réseau d'assainissement est arrivé à échéance au 30.09.2008.

L'entreprise A.CROS propose un renouvellement de ce contrat pour la période du 01.10.2008 au 30.09.2009 au prix de : 2561 € HT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour passer avec les établissements A.CROS un contrat d'entretien des stations de relevage pour une année (10.2008 - 09.2009) au prix de 2561 € HT.

#### **8) AVENANT N°1 PELISSARD :**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que le maître d'ouvrage a décidé lors de l'ouverture du second d'appel d'offre pour la réalisation de la Maison de Santé en mai 2008 de retenir l'option 1 au lot n°1 « étude et pose d'un puits canadien » du marché accepté en date du 22/04/2008.

Ceci génère des travaux modificatifs réalisés en plus, suivant décompte joint entraînant une modification du montant global du marché :

Marché HT	Devis en +	Nouveau marché HT	Nouveau marché TTC
71559,32	7520,00	79079,32	94578,87

Cette modification dépassant de + de 5% le montant initial du marché, la Commission d'Appel d'Offres a été consultée le 01 octobre 2008 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 01.10.2008, donne son accord sur l'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise Pelissard et charge Mme Le Maire de signer cet avenant et de le déposer en Préfecture.

### 9) AFFRETEMENT VFD :

Mme le Maire informe l'Assemblée de la sous-traitance effectuée par la Régie des Transports pour le compte des VFD pour les transports scolaires entre CORPS et La MURE.

Les transports sont effectués par les 2 cars de la régie selon la convention d'Affrètement ci-jointe.

Le doublage par le car de 9 places est assuré tous les jours de la semaine mais le mercredi, le doublage actuellement en place pourra être suspendu si le nombre d'élèves transportés est insuffisant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur la convention d'affrètement présentée aux tarifs suivants :

Car IVECO : ..... 105,78€ HT par course ;

Car JUMPER : ..... 84,62€ HT par course ;

### 10) CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AC308 :

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la fin de l'autorisation d'occupation du local cadastré AC 308 en date du 31 août 2008 ; (indemnité d'occupation annuelle de 120€).

L'agence Immobilière DECHAUX, par courrier du 27.09.2008, propose le rachat du local « dont le prix de vente serait à fixer ensemble dans le cadre d'une négociation acceptable pour l'ensemble des deux parties » ou bien que « soit renouvelé le bail accordé précédemment ».

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide :

- De demander des éléments complémentaires lors d'un rendez-vous.

### 11) DM 3 BUDGET COMMUNE :

Objet : Ajustement dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice.

COMPTES DEPENSES					
CHAP.	COMPTE	Op	SERVICE	NATURE	MONTANT
20	2033	999		frais d'insertion	1500.00
204	20417	999		autres établissements publics locaux	-9667.00
23	2313	999		constructions	8167.00

COMPTES RECETTES					
CHAP.	COMPTE	Op	SERVICE	NATURE	MONTANT

### 12) DELIBERATION A PRENDRE POUR PLAN DU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de réaliser un plan du réseau d'alimentation d'eau potable de la commune et de faire une campagne préventive de recherches de fuites.

Après consultation de plusieurs entreprises, Madame le Maire présente le devis de la société VEOLIA EAU établi en Juin 2008 pour un montant de 1316,00€ HT (1388,38€ TTC) pour la campagne préventive de recherches de fuites et un devis de la Société EDACERE établi en août 2008 pour un montant HT de 5375,00 € (5670,62 TTC).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour la réalisation d'un plan du réseau d'alimentation d'eau potable selon le devis de la société EDACERE pour un montant de 5375 euros HT ;
- donne son accord pour la réalisation d'une campagne préventive de recherches de fuites selon le devis de la société VEOLIA pour un montant de 1316 euros HT ;
- Charge Madame le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la réalisation du plan du réseau d'eau potable et pour la recherche de fuites.

SOUS RESERVE D'APPROBATION

## LE PETIT CORPATUS



LE SEUL HEBDOMADAIRE A PARAÎTRE TOUTES LES SEMAINES A CORPS

LE PETIT CORPATUS N°1

### EDITORIAL

Le club LEO. LAGRANGE DE GRENOBLE a pris ses quartiers d'été à CORPS. Pourquoi ?

D'abord parce que les Grenoblois ont aussi émigrés; mais surtout parce que nous, militants d'une association d'éducation populaire, pensons que l'action doit se faire au cours de tous les moments de la vie. Et quel moment privilégié que le temps du loisir! DES VACANCES! QUE NOUS VOUS SOUHAITONS REUSSIES ET JOYEUSES! Quelle action désirons nous mener?

\* Vous distraire tout d'abord. Organiser la fête à CORPS.

Vous pourrez donc assister à des soirées cabarets dans les hôtels et les restaurants de Corps; à des bals; à des séances de Ciné-Club etc.....

\* Mais aussi vous offrir l'occasion de passer des vacances actives en participant à des ateliers de création artistiques: vannerie, sculpture sur bois, dessin-peinture, filage, tissage, teinture de la laine, sérigraphie, travail du cuir.

\* Les associations sportives de Corps diront aussi leur mot en organisant: randonnées, concours de boules etc....

Mais ce qui nous importe le plus, c'est que chacun de vous: habitants de Corps ou estivants, trouve avec nous SES PROPRES VACANCES, mais aussi qu'il trouve du plaisir à chercher à découvrir ce qui lui convient le mieux. Le moment venu du retour à Paris, Lille, Marseille ou partout ailleurs, l'envie vous prendra de créer, d'imaginer, d'exiger que les loisirs, votre travail, votre vie CHANGENT. Que les choses, les lieux, les événements s'adaptent à vous et non vous à eux. Et surtout pourquoi pas? QUE LA FÊTE COMMENCE!

## CORPS

### L'histoire de notre Commune

Située à 60 kilomètres au sud de Grenoble sur la route qui relie cette ville à celle de Gap, la commune de Corps avec ses 465 habitants, occupe une terrasse formée par les alluvions déposés par les eaux de fonte des glaciers quaternaires. Le Drac s'est enfoncé dans ces formations et coule dans une large et profonde vallée, occupée aujourd'hui par le lac, réservoir du Sautet. Tout autour le cadre montagneux fait voisiner la proue de l'Obiou (2790 mètres), limite septentrionale du Dévoluy, les pentes liasiques de La Salette, rebord du massif cristallin de l'Oisans. Le premier habitat de l'homme, sur le territoire de la commune, semble avoir été la Terre du Coin, hameau situé au confluent de la Sézia et du Drac, sur la rive droite de celui-ci. C'est là, en effet, qu'en l'année 1973, le Docteur Cardin devait découvrir un fond de cabane

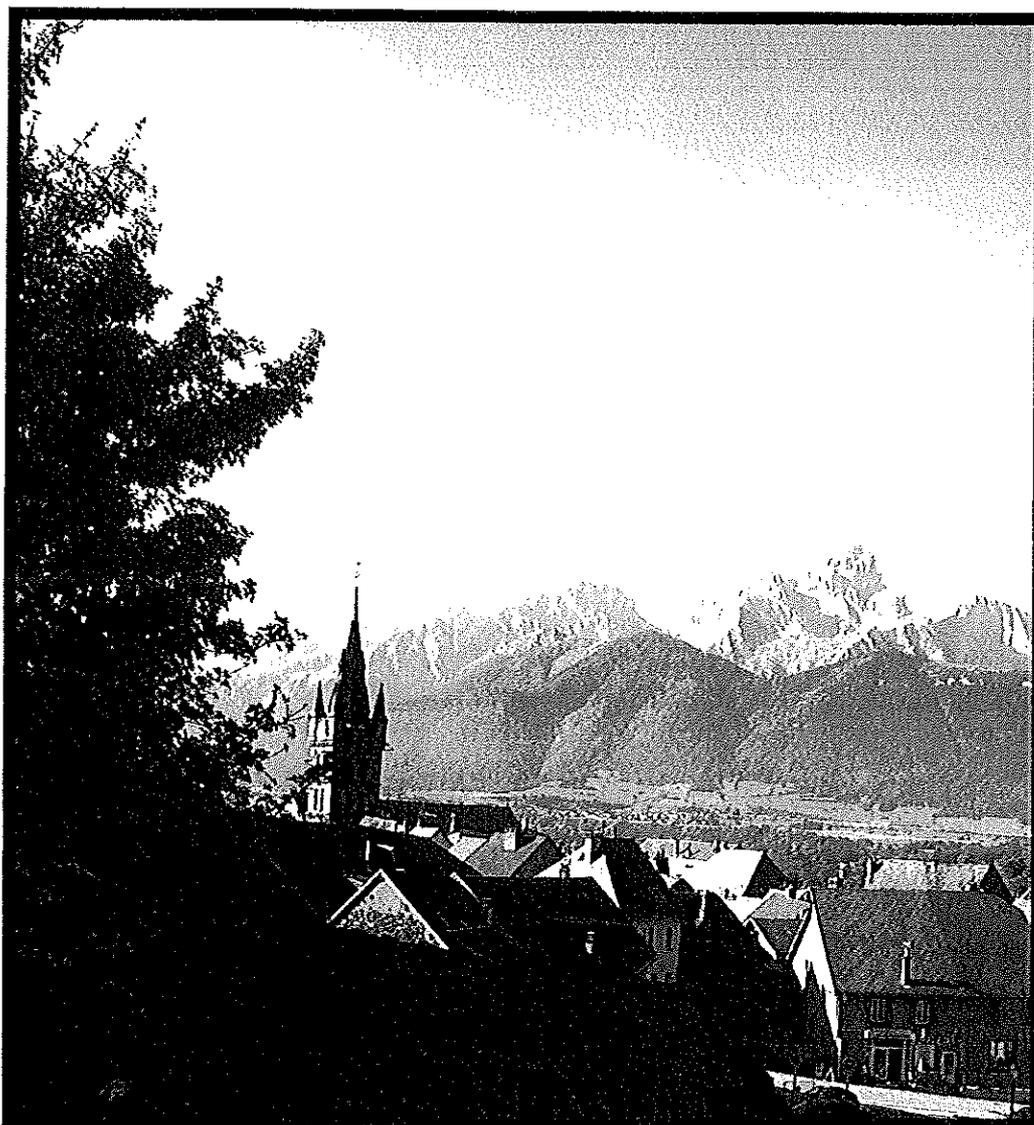
exceptionnellement riche en souvenirs protohistoriques, puisque les objets qu'il y a trouvés et sur lesquels il se réserve de publier bientôt une brochure, comportant des restes de poteries, des amulettes et des objets en bronze. On peut dire que vers l'an 1300 avant J.C, un homo sapiens particulièrement aventureux, fuyant peut-être les incursions meurtrières des premiers Celtes et des hommes de la Tène, a remonté le cours de l'Isère puis celui du Drac jusqu'à se retrouver arrêté devant l'étranglement rocheux qui, aujourd'hui encore, porte le nom de Pont du Loup. Il s'est établi alors dans la vallée splendide qui s'étend en aval du Pont du Loup jusqu'au pont aujourd'hui englouti, de Saint Brême (ponts qui évidemment n'existaient ni l'un, ni l'autre) et pour se défendre des loups, des lynx et des ours qui infestaient alors la région, il s'est établi, avec sa famille et quelques membres de sa tribu, sur les contreforts rocheux situés à l'ouest du Drac, l'actuelle Terre du Coin.

### Le Maire et son Conseil Municipal

Sont heureux de remercier le Syndicat d'Initiative et le Club Léo Lagrange de l'effort exceptionnel qu'ils font cet été pour animer le bourg de Corps.

Avoir sur place soirées, cabaret, vieilles chansons, concerts de vieux instruments de musique, concert de musique classique, ciné-club, des pièces de théâtre, tout cela permettra aux gens de Corps et à leurs amis les estivants de passer de très agréables vacances. Quand aux activités proposées : vannerie, sculpture sur bois, filage teinture de la laine, sérigraphie, travail du cuir, peinture dessins pour les enfants. Voila de quoi occuper les après-midis ou les veillées suivant les possibilités de chacun. Avec les activités sportives : Football, les boules le Kuklos, la pêche, la chasse, le tennis, la voile, c'est un programme que peuvent nous envier des bourgs voisins plus importants que Corps. Aussi nous sommes heureux de remercier tous ceux qui ont entrepris ce beau travail et nous souhaitons que leurs efforts soient récompensés par une forte participation.

Le Maire de Corps L. EVRARD



## Le petit mot de la rédaction

Le « Petit Corpatus » sera hebdomadaire. C'est votre journal et non le nôtre. Vous Trouverez à l'intérieur ce que vous y mettrez : articles, descriptifs d'opinions sur des sujets locaux ou plus généraux, poèmes, jeux, recettes de cuisine, trucs de bricoleurs, dessins, publicités payantes etc...

Tout est possible. Il est même souhaité que vous donniez un coup de main à la fabrication : frappe, tirage, agrafage, distribution etc... le tout au local d'accueil.

Les activités de l'époque : vannerie, sculpture sur bois, atelier pour enfants (peinture, dessins...)

Filage, teinture, tissage

de la laine, sérigraphie.

### Chronique des ateliers :

Les enfants sont venus nombreux, l'atelier dessin a affiché complet, et on n'y a pas fait que du dessin ! Jeux, promenades, discussions se sont intercalés. L'atelier sérigraphie et l'atelier filage, teinture ont reçu trois stagiaires chacun, toutes féminines ! (Les femmes seraient-elles plus actives que les hommes ?)

L'atelier vannerie, l'atelier sculpture sur bois sont animés par des artisans de la région. Le vannier a pu inaugurer son atelier avec une stagiaire, mais son homologue est resté chômeur faute de candidats. Il est bien triste ! Bien sûr Pellafol c'est loin, mais cela vaut le dérangement non ?...

**APPEL AUX LECTEURS :** *il nous manque le Numéro 3 du Petit Corpatus, si vous l'avez dans vos archives, l'équipe serait intéressée pour le photocopier...*



*Quatuor Ravel*

Cette année nous fêtons les vingtièmes Nuits Musicales. Il faut absolument marquer cet anniversaire. Pour ces manifestations nous avons des projets ambitieux que nous ne pourrons réaliser qu'avec votre concours. Merci d'avance pour votre collaboration.

## NUITS MUSICALES

Les Nuits Musicales de Corps ont connu des difficultés financières importantes durant la saison 2008. Aussi le nouveau bureau a besoin de votre aide, il a besoin de vous tous pour continuer cette belle « entreprise » qui fait la fierté des Corpatus et de toutes les communes environnantes.



*Requiem de Brahms*

## SPECTACLE DE GUIGNOL

Pour les vacances de Toussaint, l'ADT a souhaité offrir un spectacle aux enfants du Pays de Corps.

Mardi 4 Novembre, les enfants ont assisté à un spectacle « Guignol » salle de la Mairie de Corps.



Une quarantaine de personnes étaient présentes, les enfants accompagnés de leur maman ou de leur mamie étaient ravis de découvrir ce personnage qui fait rire les enfants depuis maintenant deux cent ans.

# Actualités

Le FCSI a été honoré mercredi soir à la mairie de la Mure par Fabrice Marchiol, le maire et l'ensemble



de son conseil municipal. Pour la saison 2007.2008, les équipes seniors ont reçu le challenge de la sportivité en étant champion du district. Les équipes de jeunes ont reçu le fair play. La conclusion de tout cela : le club a terminé premier toutes équipes confondues au challenge sportivité, fair play, du jamais vu. Le district de l'Isère nous octroie une dotation, la mairie de la Mure a offert à nos 13 ans champions un nouvel équipement complet. On peut remercier les éducateurs bénévoles du

club pour le travail accompli pendant ces 9 années de construction de cette fusion. C'est une belle préparation pour fêter les 10 ans du FCSI.

## ERRARE HUMANUM EST !

Le compte rendu paru dans le n°210 du Petit Corpatus relate bien la réunion festive qui regroupa les résidents du quartier Les Vergers et Chemin de Saint Roch.

Malheureusement, une coquille s'est introduite dans le texte, rendant sa fin incompréhensible (sauf si le lecteur la traduit phonétiquement). En effet, dans la dernière phrase, il fallait écrire « l'ego de chacun » et non l'égaux de chacun » car le petit poème en conclusion, avait pour but de « renforcer le moi de chacun », c'est-à-dire sa personnalité.

Amicalement Pierre VABRE

## UNE CORPATUS CENTENAIRE

### Qui se souvient de...

Madame Lucie Louise ARGENCE née Beaume a eu 100 ans cet été.

A sa naissance en 1908, ses parents, Joseph Benjamin Beaume et sa maman, Marie-Reine Zephir Charriol, demeuraient Gd'Rue à Corps.

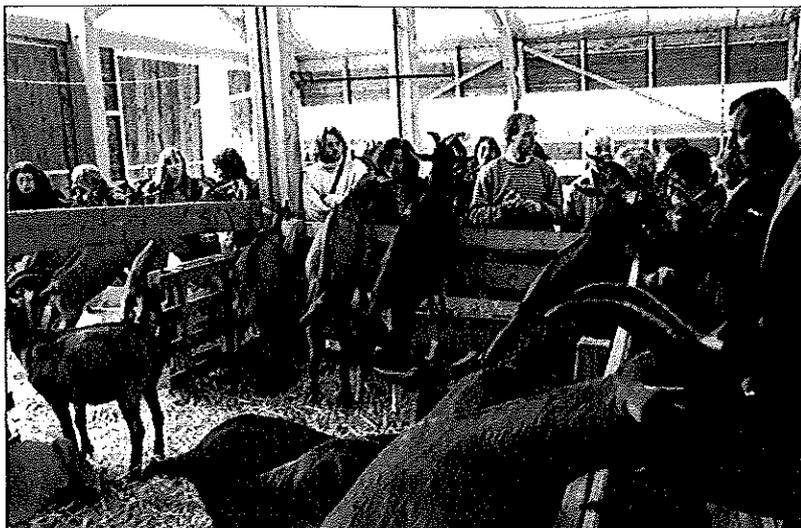
Le couple ARGENCE avait un magasin de chaussures à Paris, angle de la rue de la Pyramide et de la rue St Honoré dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

De 1938 à 1984, le couple a créé des modèles de chaussures pour la haute couture et les défilés de grandes marques.

Lucie Louise est venue jusqu'à l'âge de 33 ans à Corps où elle résidait dans la maison Beaume, rue des Fossés. Elle réside actuellement à Paris où le Maire du 1<sup>er</sup> Arrondissement a organisé une fête pour son anniversaire.



# Actualités



## EDUCTOUR

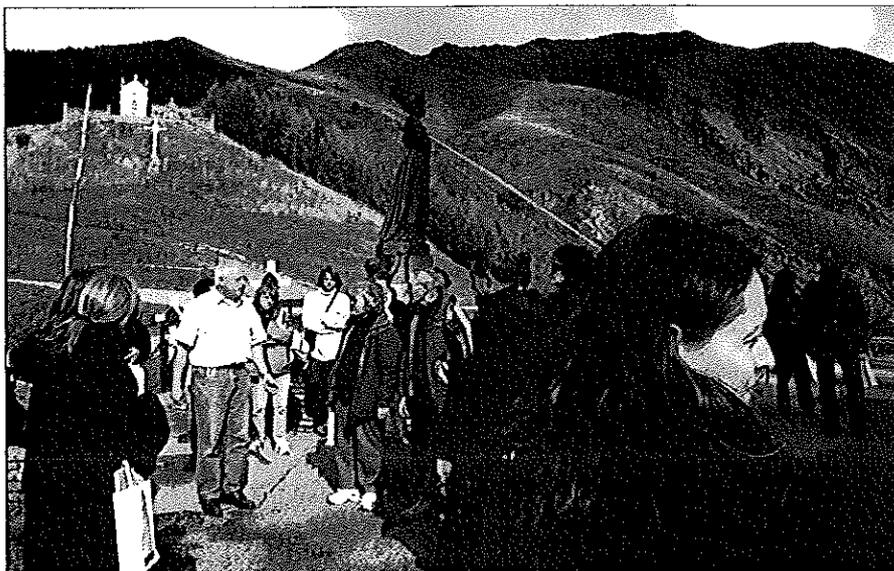
Le CDRA a organisé son eductour d'automne dans le Pays de Corps le Plus d'une trentaine de prestataires touristiques (loueurs de gîtes, gérants de camping...) et élus locaux, s'étaient donnés rendez-vous pour cette journée de visite et de découverte au Pays de Corps. Conjointement organisée par la Communauté de Communes, la Maison du Tourisme et le CDRA, l'objectif de cette journée consistait à faire découvrir les équipements, et sites de notre territoire.

Après un accueil café fort sympathique et

visite du Village de Vacances, les volontaires ont pu entre 2 gouttes s'essayer aux joies de la tyrolienne au belvédère du Sautet

Pour se remonter, la Mairie de Corps a accueilli la joyeuse troupe autour d'un apéritif composé de produits locaux. Puis départ au Sanctuaire de ND de la Salette où les attendaient les responsables pour une visite très agréable des lieux.

De retour, un arrêt à la ferme de Rochebrune, ambiance campagnarde et conviviale en compagnie des chèvres, les participants sont si bien dans ce bâtiment de construction écologique que le planning de la journée sera un peu écourté au



profit de discussions passionnantes autour des métiers d'élevages et de constructions bio climatiques.

**LA MAISON DU TOURISME ET L'ADT** participent à la 8<sup>ème</sup> JOURNEE NATIONALE DE LA RAQUETTE ouverte à tous les âges le samedi 10 janvier 2009 à Corps à partir de 9h Inscriptions Maison du Tourisme

04 76 30 03 85 ou 04 76 30 04 57

Participation 2€ Au menu, un circuit accompagné par Jean Claude Sicard et un circuit balisé pour les plus sportifs vous seront proposés.

Récompenses et collation clôtureront cette conviviale journée d'hiver.

**MONTAGNE AU CORPS** Vendredi 26 décembre à 18h salle de la mairie à Corps.

Un début de soirée d'hiver avec une rétrospective du raid Souloise 2008 (film et diaporama) et des randonnées autour de Corps dans un simulateur (5000m de dénivelé en 12minutes de film...). Un petit inventaire en diaporama avec les aventuriers « fous » qui sont venu nous rendre visite, ici à Corps, et un film surprise, sur la définition de l'aventurier moderne avec un fabuleux touche à tout qui s'est brûlé les ailes. TROUVEZ SON NOM ...

Avant de se quitter un apéritif sera offert autour d'une exposition de photos.

# Actualités

## CLUB « JOYEUSES RENCONTRES »

### EN PROMENADE A MENTON AVEC LE CLUB « JOYEUSES RENCONTRES »



Le 8 Octobre 2008 petit brouhaha à sept heures du matin, Place Napoléon à Corps. Le « Club » part en voyage à Menton. Nous sommes vingt-six participants et c'est un car de Dévoluy voyages qui nous emmène. Nous prenons la direction de Gap, l'autoroute, et la quittons à Saint Paul sur Durance, nous dirigeant vers le Var : Rians, Saint Maximin, Draguignan, Fréjus. Il pleut à torrents, la visibilité est donc limitée. Grasse se rapproche, et le soleil arrive, il est midi. Après une recherche un peu laborieuse, nous trouvons enfin notre restaurant. « La table de Cana », très cossu, cuisine raffinée. (Nous sommes toujours bien traités par les soins de Madame Arnaud). Nous avons une visite libre de la ville et nous flânonnons par petits groupes. Grasse est une vieille ville Provençale avec des maisons de quatre à cinq étages, des rues étroites et tortueuses qui relient des traverses de fortes rampes ou des escaliers, tout cela forme un ensemble pittoresque. Elle jouit d'un climat privilégié. Fragonnard, peintre célèbre du XVIII<sup>e</sup> siècle est un enfant de Grasse. C'est de là aussi que Napoléon, évadé de l'Île d'Elbe décida de prendre la route des Alpes, en direction de Grenoble, après l'accueil froid que lui avait réservé Cannes.

# Actualités

La ville est célèbre par son industrie de la parfumerie,

elle tient encore aujourd'hui une place importante sur le marché mondial. Après ce tour de ville, nous avons repris la route vers Menton. A dix huit heures nous étions à l'hôtel le « Vendôme » face à la mer, et dans le quartier ancien. Pot d'accueil, installation, tout va bien. Nous avons le confort, une bonne table, des menus variés, des animations et des excursions prévues pour les jours à venir. Dès le lendemain, Patricia, notre guide, nous attendait. Nous avons commencé par la ville de Menton. Cette station passe pour la plus chaude de la Côte d'Azur. C'est un très agréable lieu de séjour hivernal, le soleil y est roi. La

ville est adossée

à des pentes

boisées ou

cultivées en

terrasses

d'agrumes et

d'immenses

oliviers. Les

fleurs, les

palmiers, y

trouvent un

climat

particulièrement

favorable : les

orangers

prospèrent et les

citronniers se

couvrent de

fruits réputés.

Chaque année,

au printemps, la

fête des citrons

attire de

nombreux



touristes. Mais la visite de la ville est fatigante que d'escaliers il a fallu gravir pour découvrir l'église Saint Michel, la plus belle et la vaste église baroque de la région, la chapelle des Pénitents blancs et celle des Pénitents noirs. La ville ayant appartenue à la famille Grimaldi (Principauté de Monaco), on sent leur influence sur les places, les parvis pavés de galets gris et blancs, dessinant leurs armes, cela constitue un décor à l'italienne plein de charme et de fantaisie avec vue sur la mer, la ville et une partie du littoral. En 1860 elle fut rattachée à la France. L'après-midi nous nous sommes rendus à Eze étrange village isolé en nid d'aigle, sur un piton qui domine la mer de 427 mètres. Il attire depuis longtemps les hommes de lettres, les artistes et artisans. Nous avons d'abord eu une visite commentée de la parfumerie Fragonard (annexe de celle de Grasse) et bien sûr nous avons effectué quelques achats. Nous avons parcouru le vieux village par des ruelles étroites, escarpées, souvent couvertes de voûtes et coupées d'escaliers. Les maisons sont soigneusement restaurées et souvent occupées par des boutiques ou des ateliers d'artisans. Partout des feuillages, des urnes fleuries, des fontaines, chaque coin de rue offre une échappée éblouissante de lumière sur la montagne ou sur la mer. Bel après-midi d'autant plus que nous longeons la mer, apercevons Monaco et traversons Roquebrune. Le lendemain, grand beau temps, matinée libre. Nous nous promenons dans la ville où les boutiques se côtoient à la recherche de souvenirs ou de cartes postales et nous longeons le bord de mer dans une douceur estivale. L'après-midi excursion à Roquebrune, Cap Martin, vaste commune couvrant le cap, elle s'étend le long de la mer entre Menton et Monte-Carlo.

# Actualités

Elle est dominée par son vieux village perché et le donjon de son château. Après avoir parcouru des ruelles en pente raide ou en escaliers, nous sommes montés au donjon médiéval. Les murailles qui ont de deux à quatre mètres d'épaisseur, offrent tous les éléments de défense : mâchicoulis, meurtrières, créneaux etc...

Par des escaliers nous accédons au premier étage, cachot muré, citerne cubique, fenêtres à meneaux du XVe siècle, du deuxième étage la salle des gardes, au troisième étage la demeure seigneuriale. Le quatrième étage représente la plate-forme supérieure d'artillerie et offre un panorama sur les toitures pittoresques du village, la Méditerranée, le Cap, nous découvrons un olivier qui passe pour le plus vieux du monde, on le dit millénaire. Nous rentrons au Vendôme, ce soir animation musicale Russe et un peu de danse.

Nous n'avons que peu de temps à nous, derniers achats demain matin et l'après-midi visite de Beaulieu, ceinturée de collines, la ville est une oasis de calme et de repos bordée de jolis jardins. Ce qui fait l'attrait de cette ville c'est la villa « Kérylos », cette reconstitution fidèle d'une somptueuse demeure de la Grèce antique a été réalisée par un archéologue : Théodore Reinach qui en 1928 l'a léguée à l'institut de France. Les matériaux les plus précieux ont été utilisés : marbre de Carare, abbâtre, bois exotiques et citronniers. Les fresques sont des reproductions de modèles antiques. Les meubles faits de bois incrusté d'ivoire et de bronze et de cuir ont été conçus d'après les illustrations des vases et des mosaïques de l'antiquité Grecque. Partout les fenêtres offrent des vues merveilleuses sur le Cap Ferrat, Eze et le Cap d'Ail, un agréable jardin surplombant la mer, entoure la villa. Après cette visite retour à notre hôtel en longeant la côte. Demain nous rentrons. Nous partons à dix heures ayant prévu un pique-nique sur le chemin du retour. Nous rentrons par la vallée du Var, toujours le même paysage, route étroite, très sinueuse, villages escarpés dans un site sauvage.

Un peu de repos à midi près de Puget-Thénier, ensuite nous devons visiter Entrevaux. Dans un site caractéristique des paysages de la haute vallée du Var, Entrevaux apparaît, massée sur la rive gauche de la rivière, au pied d'une curieuse masse rocheuse qui porte la citadelle. C'est Vauban qui en élabora les fortifications, pour protéger le château qui se trouve au sommet de la montagne. La ville est enfermée dans ses remparts. On y entre par un pont-levis. Sur la grande place de la bourgade, trois rues principales desservent les quartiers, notamment celui de la cathédrale, très belle. La plupart des maisons datent du XVIIe et XVIIIe siècle. Après cette halte intéressante nous continuons par la vallée du Verdon, le barrage de Castillon, le lac de Sainte Croix et nous rejoindrons la route Napoléon. Encore une pause à Château-Arnoux et nous serons à Corps à vingt heures. Jérôme, notre chauffeur nous a conduits en toute sérénité et beaucoup de gentillesse. Nous avons passé quelques jours très agréables. Un grand merci à ceux et à celles qui viennent de Saint Laurent en Bt, de Valsenestre, de Grenoble pour se joindre à nous. Les voyages du « Club » sont ouverts à tous, laissez-vous tenter, vous serez les bienvenus.

M. GIRARD

## REPAS CHOUROUTE

Le mardi 4 novembre, 34 personnes ont partagé l'excellente choucroute préparée par Serge Marcou. Chacun a participé en apportant gâteaux, vins, pommes de terre (cuites !!) etc... Ensuite, belote et rebelote pour terminer l'après-midi. Tout cela dans une ambiance familiale sympathique.

## YVETTE NOUS A QUITTÉS

Après un long combat contre la maladie Yvette est partie le 22 septembre 2008. Elle se savait condamnée et disait, animée d'une grande foi, je sais que je vais mourir, mais je suis prête. Je suis courageuse, j'ai eu des difficultés, des ennuis, des soucis, mais aussi des joies et la vie vaut bien la peine d'être vécue. Nous ne l'oublierons pas.

Développement de la Matheysine, présidée par Fabrice Marchiol, Maire de la Mure et Conseiller Régional, les élus locaux ont souhaité prendre une motion dont voici le texte :

## **MOTION PORTIQUE DE LA DESCENTE DE LAFFREY**

En 2007, un dramatique accident de car, consécutif à une erreur humaine, a provoqué la mort de 27 personnes. L'Etat a alors pris la décision de réaliser dans la précipitation un aménagement pour répondre à l'émoi suscité par ce drame suite à la visite des présidents polonais et français. Ce portique a été réalisé sans la moindre concertation avec les acteurs politiques et économiques de la Matheysine et sans prendre en compte les nombreuses remarques du territoire.

En effet, depuis de nombreuses années les élus et acteurs économiques de la Matheysine se battent pour obtenir une desserte routière efficace et sécurisée. Ils ont manifesté à plusieurs reprises leur opposition à la réalisation d'un portique dans cette partie de la rampe de Laffrey tout en affirmant leur souhait d'obtenir rapidement des aménagements sécuritaires efficaces.

Les élus et acteurs économiques de la Matheysine n'acceptent pas, en tout état de cause, le raccourci et l'amalgame dans le discours de la Préfecture qui consiste à faire croire qu'ils sont contre toutes formes de travaux et qu'ils sont insensibles au drame des victimes de l'accident survenu en juillet 2007.

Aujourd'hui leurs craintes se confirment :

La sécurité, argument «massue» qui a justifié cet aménagement n'est pas améliorée car les incidents ou accidents liés au portique sont légion depuis sa mise en service ; les inquiétudes liées aux difficultés et risques météorologiques (brouillard, verglas, enneigement) ne sont pas levées dans la perspective de l'arrivée de l'hiver ;

Le report du trafic sur la RD 529 est dangereux et provoque des nuisances considérables ;

La clientèle touristique dotée de campings-cars, caravanes...est dissuadée de fréquenter les campings, sites touristiques du secteur ; Le fonctionnement des entreprises locales est perturbé ;

L'aménagement engendre des comportements à risque de la part des conducteurs excédés.

Au cours de la réunion d'évaluation du dispositif et de ses conséquences, tenue le 8 octobre à Grenoble, la Préfecture a nié globalement les difficultés économiques et techniques générées par cet ouvrage et les a relativisé derrière des données imprécises et contestables.

Face à cette situation, l'Agence pour le Développement de la Matheysine (ADM), en partenariat avec l'association des maires et adjoints, a réuni ce 24 octobre un Conseil d'Administration élargi à l'ensemble des acteurs économiques et politiques du territoire avec ce seul point à l'ordre du jour.

*Le résultat est édifiant puisque l'ensemble des participants, maires, conseillers généraux, présidents de communautés de communes, chefs d'entreprises, artisans, unions commerciales, fédération de l'hôtellerie de plein air :*

*1) déplorent unanimement l'installation d'un portique en haut de la rampe de Laffrey et mettent en garde les pouvoirs publics contre les risques d'insécurité non résolus et contre les risques économiques inhérents à cet aménagement pour la Matheysine. Ils demandent la poursuite d'une évaluation exhaustive notamment en période hivernale (accidents et incidents corporels et matériels) ;*

*2) rappellent qu'ils contestent l'emplacement du portique et le choix de l'aménagement implanté mais qu'ils sont favorables à des travaux de sécurité ;*

*3) rappellent leurs demandes et leurs propositions constructives pour la création d'un ou deux vrais lits d'arrêt d'urgence dans la rampe de Laffrey, pour la réalisation des créneaux de dépassement promis et prévus entre Corps et Laffrey sur la route Napoléon, et bien sûr, pour l'aménagement de la route départementale 529 afin de sécuriser la traversée des Motte et des Commiers depuis Susville ;*

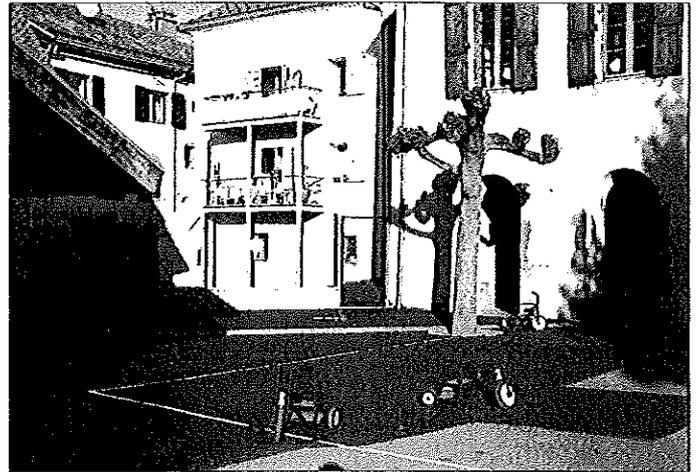
*4) demandent des mesures et des moyens pour promouvoir l'activité économique des 3 cantons de Corps, Valbonnais et La Mure (campagne de promotion du territoire à l'échelle de l'agglomération, pérennisation de l'ADM...).*

# Actualités



## TRAVAUX TENNIS

La réfection de l'escalier du tennis, route de La Salette a débuté cet automne. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux.



## TRAVAUX ECOLE

Le goudron de la cour de l'école a été refait. Après une préparation par les employés communaux, l'enrobé a été fait par l'entreprise Grand.

## PEDICURE

La pédicure assurera une permanence salle de la Mairie le Jeudi 11 Décembre. Renseignements et inscriptions à la Maison du Tourisme au 04 76 30 03 85.

## CEREMONIE

### 11 NOVEMBRE

Il y a 90 ans était signé l'armistice de la première guerre mondiale. Une assistance nombreuse, le Maire Magali Francou-Carron, le Conseiller Général Gérard Cardin, des élus, les pompiers, des représentants de la gendarmerie, et la population s'est rendue en cortège au monument aux morts.



Après le discours lu par Madame le maire, une minute de silence a été observée en hommage à nos poilus.

Kyllian Bigot, accompagné de Lucas Dedaële et de Laurent Popiel, a déposé une gerbe. Tous les trois avaient

effectué la collecte des bleuets de France.



## MARCHÉ DU JEUDI

Le marché du Jeudi 25 Décembre sera avancé au Mercredi 24 Décembre.

## PRIX OBIOU

La 1<sup>ère</sup> réunion du Prix Obiou organisé par l'ADT en partenariat avec la Médiathèque a eu lieu mi-octobre. Le Comité de Lecture composé d'une dizaine de personnes s'était donné rendez-vous afin de définir le règlement pour 2009 ainsi que les modalités de participation pour les Maisons d'Éditions et les auteurs. Ce prix littéraire, sous convention avec le Conseil Général de l'Isère permet de récompenser un roman ou récit d'un auteur ayant publié un ouvrage pendant l'année 2008.

Tout au long de l'année, ce Comité se réunit tous les mois pour débattre des ouvrages envoyés par les éditeurs. La remise du prix se fera à l'occasion de « Fête en Corps », le dernier week-end de Juin.

Vous pouvez rejoindre le Comité de Lecture en contactant l'ADT ou retrouver l'ensemble de la sélection 2009 dès le printemps à la Médiathèque.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADT

L'AG de l'ADT a eu lieu le samedi 18 Octobre.

L'Assemblée a procédé à l'élection du Conseil d'Administration.

Ce dernier doit se réunir prochainement pour l'élection du bureau.



Un compte-rendu sera fait dans le prochain Petit Corpatus.

## PHOTOS DE NEIGE

### 1<sup>ère</sup> neige à Corps

L'équipe du Petit Corpatus a souhaité vous faire part de ces 2 photos exceptionnelles !

Mercredi 29 Octobre, la neige s'est invitée à Corps,



malgré la date un peu précoce, plus de 30 cm de neige fraîche sont tombés dans le village. A noter environ 40 cm à Boustigue !



# Actualités

## Ciné Vadrouille vous informe :

Il y a toujours un petit décalage entre nos infos, et la sortie du Petit Corpatus. En novembre le film présenté dans le cadre de notre tournée mensuelle, le 14 Novembre à Corps, fut **RUMBA**, un film atypique avec des acteurs (qui sont aussi les réalisateurs) acrobates, clowns, joyeux, pour nous entraîner dans une histoire loufoque et drôle...Souhaitons que ce film étonnant aura plu à notre fidèle public.

En décembre place au jeune public avec la projection de Noël "**WALL-E**" des studios Pixar. Cela se fera en journée, le jeudi 18 décembre, sur le temps scolaire, pour tous les enfants de l'école de Corps. Ce sera malgré tout une projection publique et vous serez les bienvenus.

En janvier, en principe, ce sera **FAUBOURG 36**, film réalisé par Christophe Baratier, (« **LES CHORISTES** »). Il met en scène entre autres, Gérard Jugnot, Kad Merad, dans une ambiance des années précédant la guerre de 39-45. Une histoire émouvante destinée à tous les publics : jeunes, moins jeunes, bref, à tous.

### Quelques autres évènements :

le prochain film école&cinéma sera projeté à Corps le 28 novembre en début d'après midi : destiné aux cycles 3 un chef d'oeuvre de l'histoire du cinéma : **ZÉRO DE CONDUITE** de Jean Vigo, un film noir et blanc de 1933, qui a longtemps été interdit par la censure, compte tenu de son caractère subversif.

Aujourd'hui il fait partie du patrimoine cinématographique et nous ne manquerons pas de préparer les enfants des classes de Corps et la Salle en Beaumont à cette projection hors norme.

*A retenir une date importante : le 5 décembre, « Ciné vadrouille » fera une soirée exceptionnelle avec le film "LES BUREAUX DE DIEU" de Claire Simon : de nombreuses actrices ( Nathalie Baye, Isabelle Carré, Nicole Garcia, Béatrice Dalle, Rachida Bakhri, etc)...nous conduisent dans l'univers des centres de planning familial pour explorer l'univers de femmes se posant des questions de contraception, de prise en charge de grossesses désirées ou non, d'avortement, et toujours reviennent les difficiles questions : comment gérer ces évènements de la vie? Cette projection unique (suivie d'un débat animé par des acteurs du centre de régulation des grossesses de Gap) aura lieu à **ST FIRMIN LE 5 DECEMBRE À 20H30**. Soyez présents pour un débat qui devrait être riche et un film entre fiction et documentaire dont le thème est d'une actualité toujours brûlante.*

Quelques nouvelles de Ste Luce : ce village en pleine expansion tant sur le plan du développement de sa population, grâce à l'implantation de la ferme, que d'un point de vue culturel, se propose d'intégrer le circuit « Ciné Vadrouille », à un rythme d'une fois tous les trimestres...C'est avec un immense plaisir que nous serons amenés à leur filer le coup de main nécessaire.

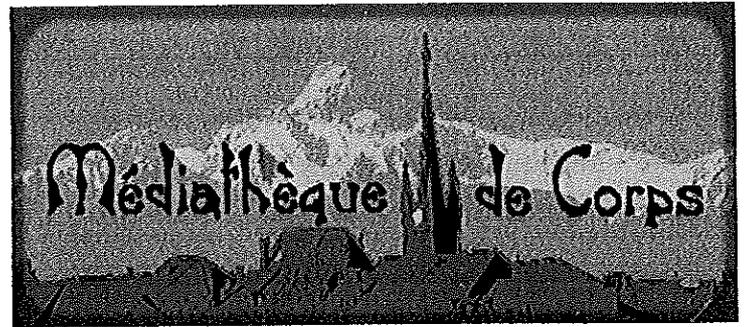
Le **Théâtre de la Lune** : à l'origine, rappelons que cette association a pour but de diffuser la culture par le biais de spectacles vivants dans la vallée du Valbonnais. Le temps « fort » en était le festival des **MONTAGN'ARTS** qui se tenait depuis plusieurs années au printemps. En tant que « Ciné Vadrouille », nous avons été amenés à participer à plusieurs initiatives en 2008. Il est important de signaler la convivialité de ces actions ainsi que la mise en réseau des différents partenaires. Cette structure associative n'aura plus de salarié en fin d'année. En effet, Vincent Billard prend dès Janvier la direction de La Maison Pour Tous de Susville. Cependant l'association souhaite continuer à exister, et il est question qu'elle étende son territoire, et que ceux qui le souhaitent sur le Beaumont, soient partie prenante de ce réseau. Diffuser la culture dans nos villages, n'est-ce pas un objectif vital pour notre survie.

L'équipe de Corps de « Ciné Vadrouille » est partie prenante de ce développement. N'hésitez pas à nous joindre si vous souhaitez en « être », nous serons toujours à votre disposition pour vous informer.

L'assemblée générale de « Ciné Vadrouille » se tiendra à CORPS le vendredi 28 Novembre à 18h à la Salle de la Mairie, elle sera suivie d'un apéritif offert par l'association, et d'un repas choucroute préparé par Serge et Yarouni Marcou. Inscriptions préalables pour le repas auprès de Dominique : 04 76 30 03 74  
A bientôt à tous

Pour l'équipe de « Ciné Vadrouille » Corps





### LISTE DES DERNIERES ACQUISITIONS :

L'Inaperçu : Sylvie GERMAIN  
Où on va papa ? : Jean-Louis FOURNIER  
Best love Rosie : Nuala O FAOLAIN  
La porte des enfers : Laurent GAUDE  
Lacrimosa : Régis JAUFFRET  
Paradis conjugal : Alice FERNEY  
La réconciliation : Anne-Constance VIGIER  
Las accommodements raisonnables : Jean-Paul DUBOIS  
Sans elle : Alma BRAMI  
Trois hommes seuls : Christian OSTER  
Le fait du prince : Amélie NOTHOMB  
Ce que le jour doit à la nuit : Yasmina KHADRA  
Un brillant avenir : Catherine CUSSET  
Sur la plage de chesil : Iann Mc EWAN  
Où va-t-on ? comment on y va... : Théorie du changement par recomposition des invariances : J-F KAHN  
L'enfer de Matignon : Raphaëlle BACQUE  
La rivière aux secrets : Michel VERRIER  
Un monde sans fin : Ken FOLLET  
La vie en sourdine : David LODGE  
Quand ce jour viendra : Claude MICHELET  
Ils rêvaient des dimanches : Christian SIGNOL  
Miserere : Jean-Christophe GRANGE  
Gomorra dans l'empire de la camorra : Roberto SAVIANO  
Le chant des sorcières T2 : Mireille CALMEL  
Mauvaise base : Harlan COBEN  
Le cas Sonderberg : Elie WIESEL  
Ritournelle de la faim : J.M. LE CLEZIO  
Paradis sur mesure : Bernard WERBER

*Et de nombreuses bandes-dessinées, livres enfants et documentaires  
N'hésitez pas à venir les découvrir*

### PASSAGE DU BIBLIOBUS

Près de 500 nouveaux livres ont été déposés par le Bibliobus pour une durée de six mois.  
Venez vite en profiter avant leur reprise au mois de Mars.

### REABONNEMENT :

Merci de penser à vous réabonner pour la nouvelle année 2009.  
Tarifs : Adulte : 13€ ; Etudiants/Retraités : 12€ ; Enfants : 10€.

### EXPO PHOTOS :

Venez profiter d'une magnifique exposition photos proposée par Luc Reynier réalisée lors d'un voyage au Népal : « les petites bouilles népalaises à plus de 4000m ». Expo émouvante de visages d'enfants croisés lors de son périple... A découvrir absolument !

# Actualités



## **HALLOWEEN**

Vendredi 31 Octobre, les enfants du village ont fêté Halloween. Pas de chance côté météo cette année c'était sous la pluie. Ils ont tout de même défilé sur la rue principale pour récolter des bonbons chez les commerçants et chez quelques particuliers qui avaient fait les provisions.

## **DEBRIEFING DU RAID SOULOISE**

Toujours très convivial ce débriefing du Raid Souloise préparé par l'ADT. De nombreux bénévoles avaient répondu présents. Un bon prétexte pour se remémorer les moments sympatiques en regardant les deux diaporamas, un sur les bénévoles dans la course, l'autre sur le raid et le film monté par Coralie Bernard. Une fin d'après midi agréable qui s'est terminée par un apéritif et beaucoup d'échanges constructifs en pensant naturellement à la prochaine édition : le Raid Souloise 2009.

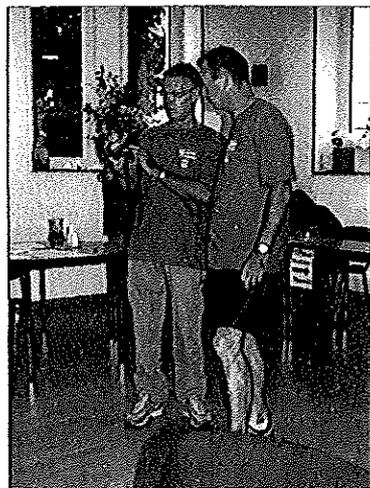


# Actualités

## 24 HEURES NON STOP DANS LES COULISSES DE L'ORGANISATION DU RAID SOULOISE

L'ADT organisatrice du Raid Souloise s'entoure d'une cinquantaine de bénévoles pour résoudre la problématique de cette course d'orientation en pleine nature avec les atouts de notre environnement.

Imaginé un beau jour de juillet en canoë sur le lac du Sautet, cette épreuve fait l'unanimité chez les raideurs. De l'avis de tous, (voir les commentaires sur le site [raid-souloise.com](http://raid-souloise.com)) la journée est agréable et différente chaque année. Les organisateurs, bénévoles et encadrants ont toujours le



sourire et sont à la disposition de tous, en un mot : « SUPER ».

C'est vite dit super mais qu'il y a-t-il derrière tout cela ?

D'abord des gens qui ont envie de participer à cette journée un peu éprouvante certes mais oh combien conviviale et agréable simplement de part la rencontre avec d'autres personnes qui



viennent parfois de très loin pour visiter sportivement notre belle région. Ensuite c'est juste du travail et encore du travail que l'on ne compte pas puisqu'il faut être au point le jour J. A J-1, les organisateurs se retrouvent vers 18h avec un verre à la main pour une mise au point des différentes tâches à accomplir.

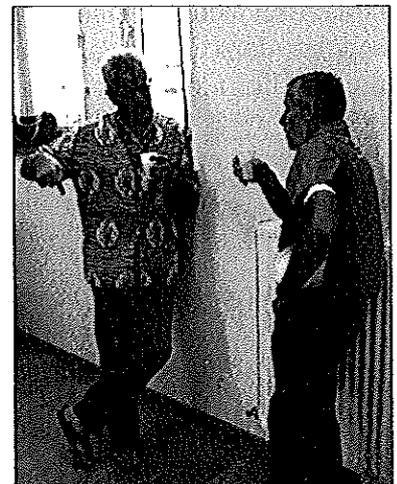
La mise au point pour les prises de vues et les films est indispensable pour



Serge, Luc et la famille Baup, frères et fils

Il y a ensuite la préparation des CP avec le ravitaillement, ici Chantal, Alain et Roger et aussi la mise au point avec les ouvreurs de la course Oliver (course à pied) et Patrice (VTT), Eric de l'équipe canoë.

Les inscriptions des équipes commencent la veille au soir jusqu'à 21h30 et recommencent le matin à partir de 7h. Sont sur la brèche les Valéries et Christian.



# Actualités



Pierre range méticuleusement les 200 VTT dans le parc de la Place des colporteurs.

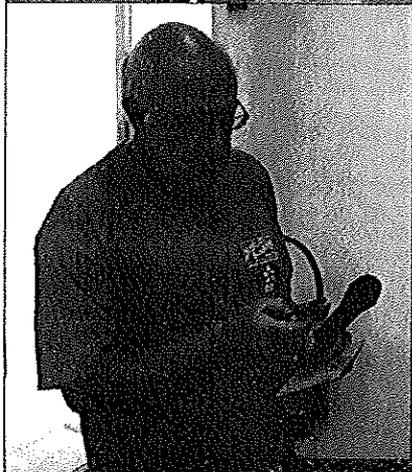
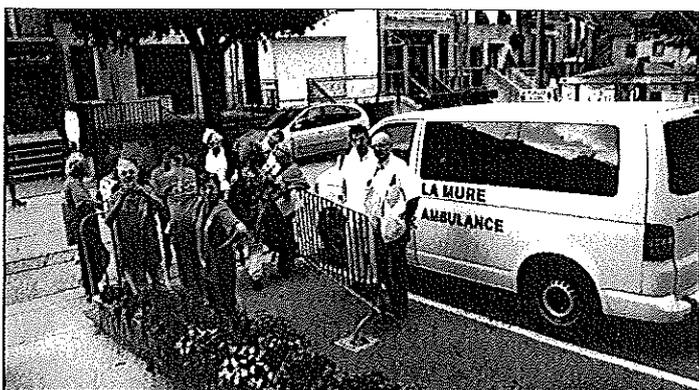
Préparation et distribution des casses-croûtes pour



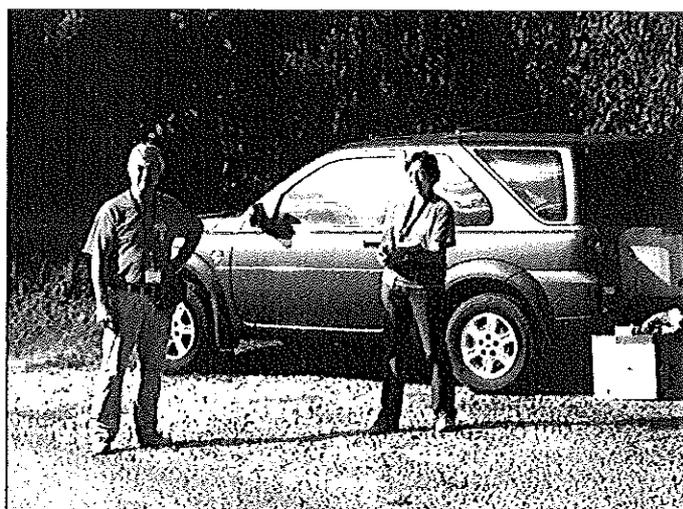
l'organisation et des tee-shirt pour les concurrents :

(Claudine, Isabelle, Colette, Valérie, Nicole ) .

Le dispositif de sécurité est en place, les ambulancier sont prêt les pompiers et le médecin Gérard Cardin sont avertis.



Hervé à l'accueil et de permanence au PC course, avec plus de 100 coups de fil pour résoudre des problèmes courants et Luc dans la course pour solutionner les problèmes des 100 coups de fil d'Hervé.

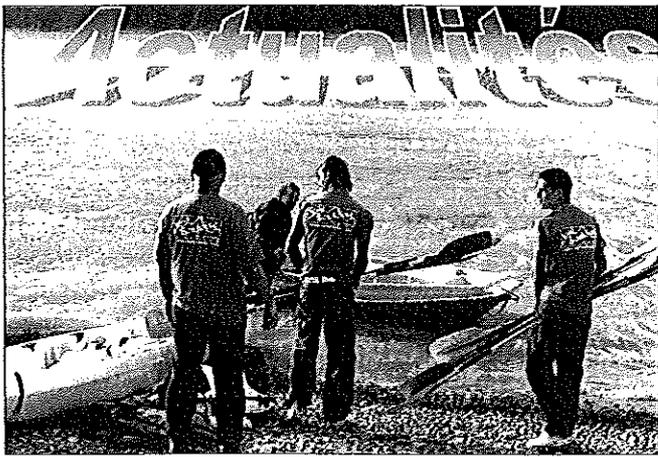


CP Pont du Loup avec Chantal et Christian

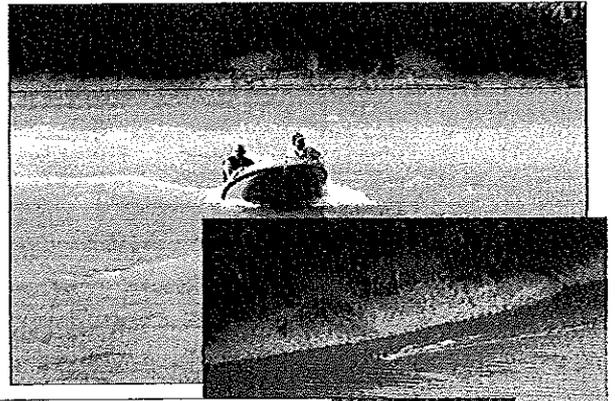
A Quêt avec Alain Chantal et Roger



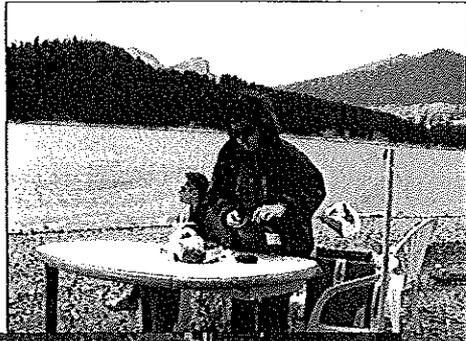
Les CP courses sont en place, départ canoë, Serge, Jean-Yves, Eric, Christian, Roger



La traversée du lac en tractant 5 canoës (une galère cette année avec un vent de 70km/h de face) encadrée par Jean-Yves et Eric, assistés par Benjamin, Etienne, Christian's,

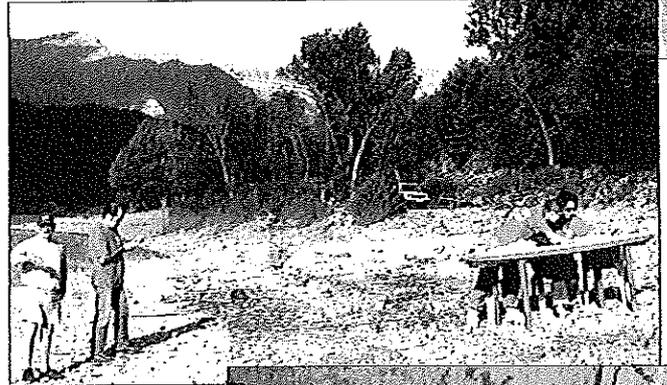


Roger, Serge.



Le CP d'arrivée à la plage de Corps avec à la réception Fabiola et Marinette

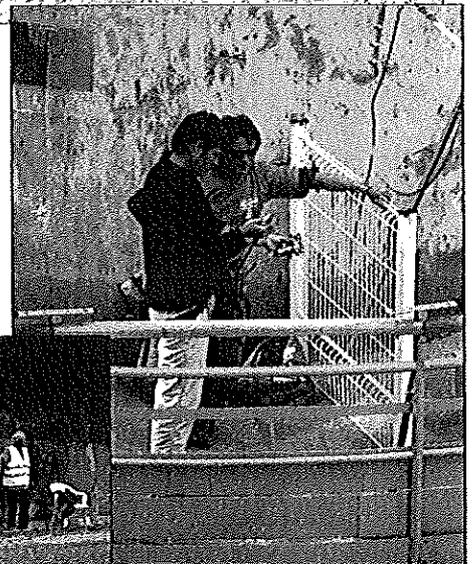
avec un vent qui empêche le barbecue de faire son travail.



A la sécurité de la tyrolienne nos deux guides préférés Steph et Pierre et Jean Claude à la réception de la tyrolienne.

La gestion de parc tyrolienne avec Serge, Chantal, Maguy.

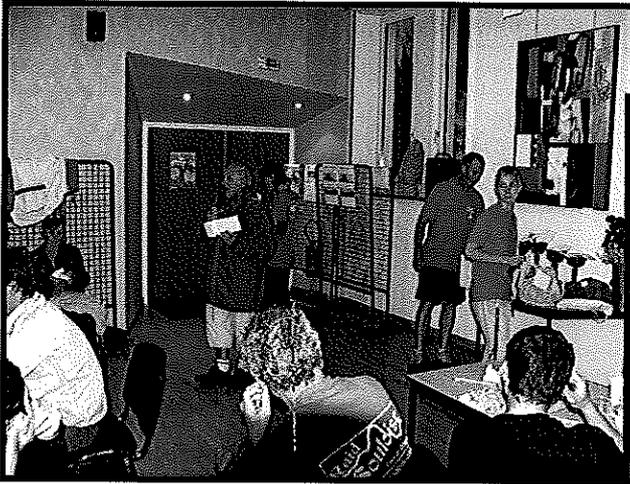
Les concurrents avaient 30



minutes pour passer la gorge du Sautet et récupérer un peu des émotions vécues.

et Jean-Luc assuraient la sécurité des concurrents à l'entrée et à la sortie du parc.





## REMISE DES PRIX



La préparation de la remise des prix les Valerie's et Magali, et la distribution avec Luc et Hervé.

L'accueil final des concurrents sous la pluie à l'arrivée et le classement avec Christian et la préparation du repas avec service et installation improvisés à cause des conditions météo un peu perturbées...Souvenir de ce buffet 2008 : l'excellentissime salade de pâtes !

Enfin une période de récupération autour des restes de l'équipe d'organisation après le départ des participants avec malgré tout une

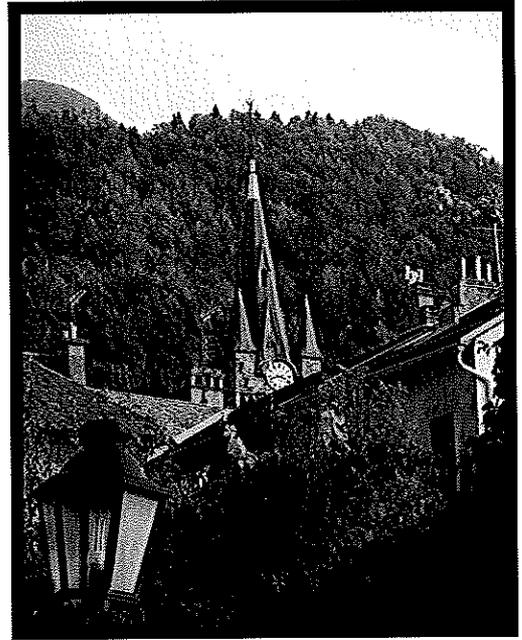
dernière épreuve dans cette rude journée : le rangement du matériel et le nettoyage des lieux. Il est plus de 20 heures.

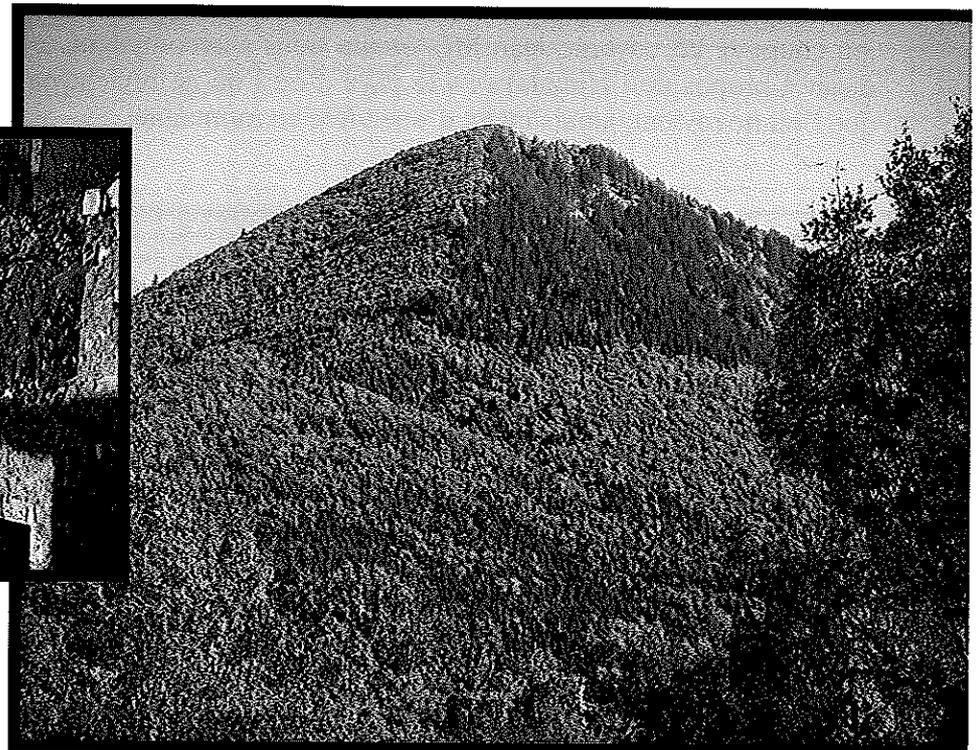
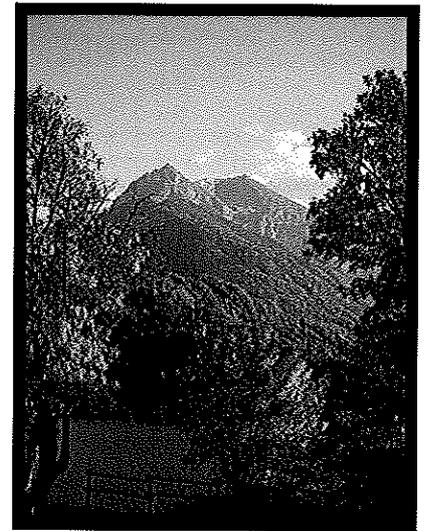
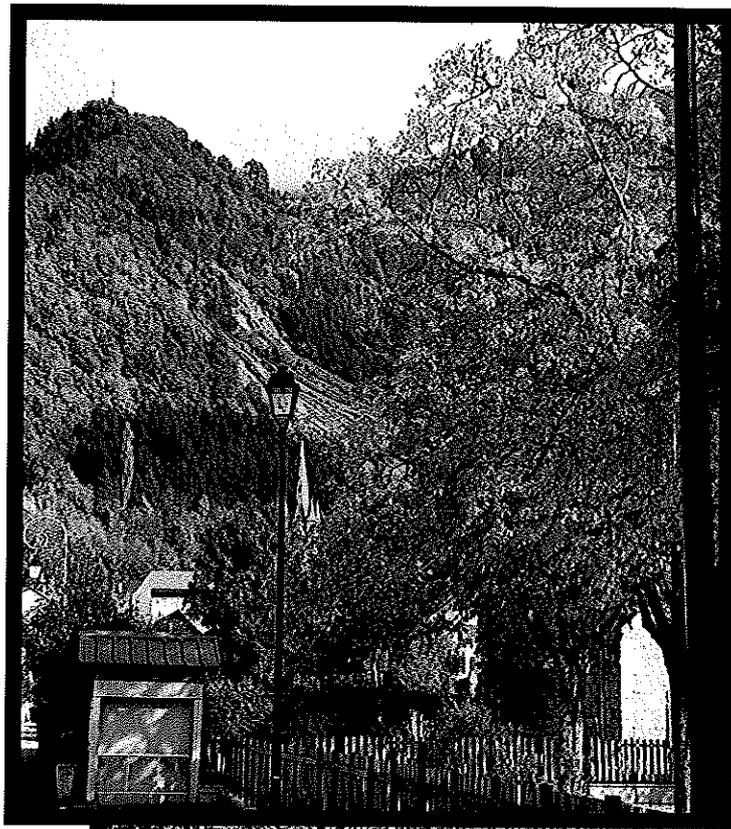


Il faut rajouter qu'une épreuve comme celle-ci se prépare évidemment tout au long de l'année : parcours, informations diverses, site Internet, budget prévisionnel, aides diverses etc.... et après l'épreuve, site Internet, debriefing et on repart sur l'année suivante...

# Perto folio

Couleurs d'automne à Corps et aux alentours, avant la chute des feuilles.





# Voyage derrière chez nous.



J'ai croisé le rayonnant Patrick Bérhault et une rencontre laisse toujours des traces. C'est lui qui a inspiré mon tour du « Valgo » certes en quelques années d'alpinisme, mais l'idée de se promener le stylo à la main, sur ces hautes arêtes avec la moisson de photos réalisée m'a permis de redécouvrir des sommets et des souvenirs de randonnées extraordinaires avec des copains ou en solitaire.

Depuis maintenant près de 10 ans, 60 fiches illustrées vous ont emmenées sur les plus beaux sommets et d'autres moins connus de cette vallée à deux pas de chez vous. Que ce soit au fond de la vallée, sur les sentiers ou en grim pant, allez-y autant que faire se peut, c'est régénérant à n'en pas douter.

Au cours de ce voyage, Jean Mi Asselin nous a accompagné avec ses réflexions et je le remercie. Il disait à propos de l'Himalaya : « le pays d'où l'on ne revient pas intact » je suis maintenant persuadé que l'on ne revient jamais intact d'une virée en montagne.

Photo du haut, sur les arêtes entre le Chaperon et le Banc du Peyron juste en face de Saint Firmin. La balade sur les arêtes du « Valgo » se termine la présence de l'Obiou qui nous a accompagné tout le voyage est rassurante. Maintenant on redécouvre le Beaumont avec le lac du Sautet. Il faut redescendre et penser à d'autres balades, la région est intarissable.

Photo du bas : le cairn de Chalance et le Sirac. (Photo Himalayenne)



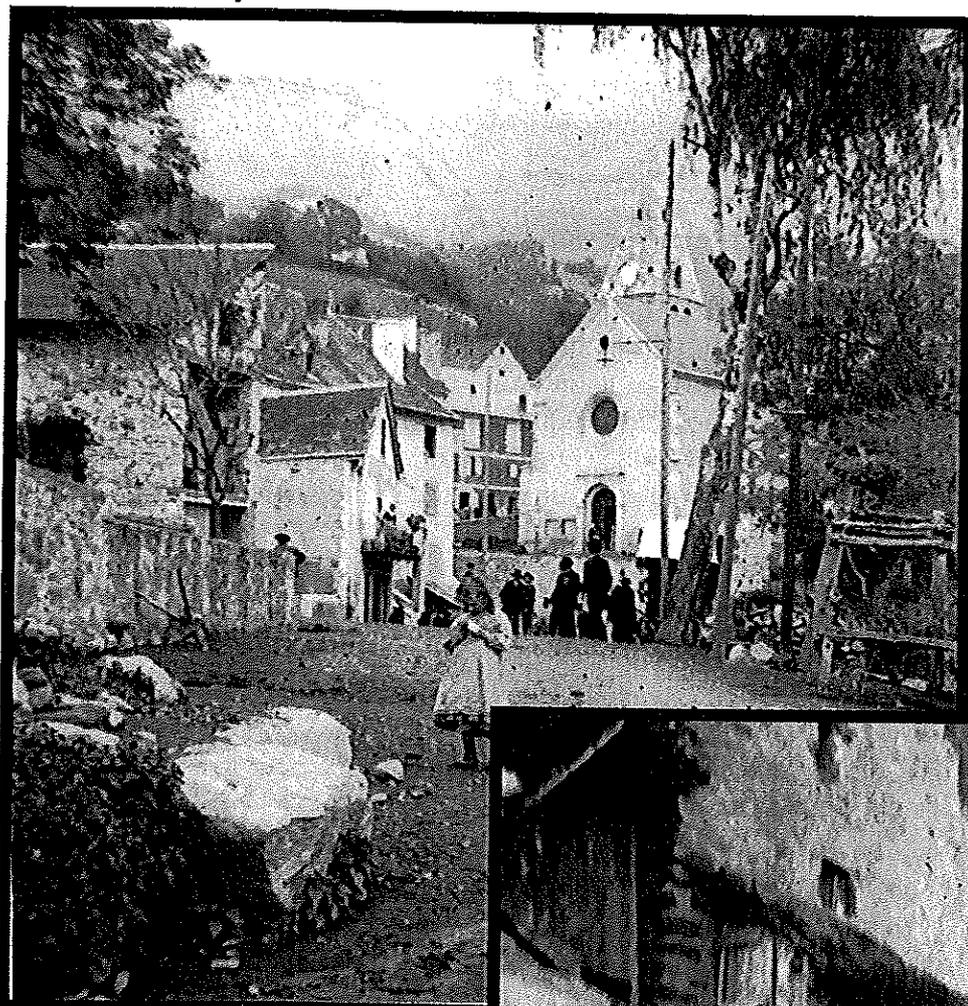
# PATRIMOINE

## **En 1900 à Saint Firmin et dans le Valgaudemar.**

Quelques plaques de verres avec des négatifs (un peu flou) de photos sorties d'une vieille boîte trouvée dans un vide grenier autour de Grenoble par un copain à Jean Michel Asselin. Visiblement ce sont des vues très anciennes (1900).

L'entrée de Saint Firmin est parfaitement reconnaissable surtout avec l'arrière plan et l'église. Pas de voiture et une rue animée par la population locale.

La deuxième vue montre une maison du Rif du Sap. Passage obligé des porteurs que l'on voit sur le cliché dans la traversée du village. Ils montaient certainement au Gioberney.



## DÉCOUVRIR SAINT ELDRADE

### AMBEL



Toute la vie de Saint Eldrade jusqu'à sa mort est représentée sur les fresques de la chapelle qui porte son nom dans l'abbaye de Novalèse.

*La mort de Saint Eldrade, un 13 mars. Sur le visage du mourant on voit une grande sérénité. Un rayon de lumière qui part du ciel révèle la présence de Dieu.*

### NOVALESE

Ce tableau peint sur un des murs de la chapelle Saint Eldrade représente le miracle des serpents à Sanatio (aujourd'hui le Monétier les Bains) en l'an 860. On distingue les quatre chapelles et le monastère.

### AMBEL

Eldrade a vécu une partie de son enfance à Ambel. Sur le bord de l'ancienne route, à l'entrée d'Ambel se trouve la Croix de Saint Eldrade. L'église paroissiale actuelle remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. On y voit la statue et la bannière de Saint Eldrade. Le Saint Abbé est en habit monastique rayé en or. Dans une main il tient la crosse d'évêque et dans l'autre un livre. La bannière est en soie et brodée en soie et or. D'un côté Saint Eldrade est représenté en méditation dans une grotte, en habit monastique.

De l'autre côté  
le  
monogramme  
de la Sainte  
Vierge Marie.

### CORPS



### CORPS

Lorsque Charles Martel, divisa la France entre ses grands capitaines, après la bataille de Poitiers en 732, le territoire d'Ambel et Corps fut adjugé à un noble seigneur de Provence dont le petit-fils devait devenir célèbre : Saint Eldrade, né probablement entre 785 et 790, et abbé de Novalèse en Italie. Saint Eldrade, fit bâtir autour du lieu de sa naissance de magnifiques églises en l'honneur du prince des apôtres Saint Pierre. L'église de Corps est dédiée à Saint Pierre. Eldrade fut sans doute le fondateur de Corps. Dans l'abside de l'église il y a neuf vitraux : Saint Michel archange, Saint Eldrade abbé avec la mitre et la crosse d'évêque, Saint Laurent, Saint Pierre, Jésus Christ, Saint Roch, Sainte Agathe, Sainte Catherine d'Alexandrie et un ange gardien avec deux enfants.

## LAMBESC

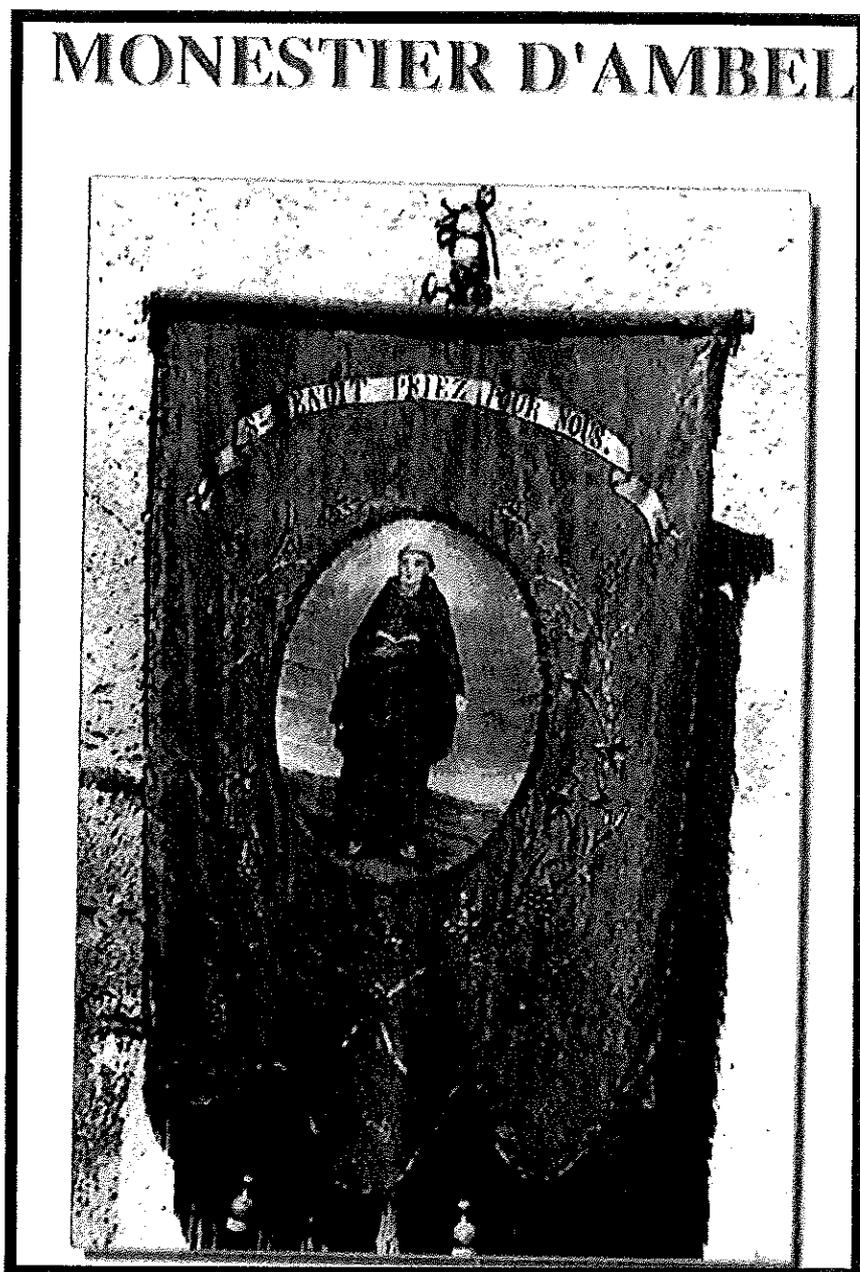
Dans l'église bâtie de 1700 à 1741 fut englobée une partie du palais des aïeux de Saint Eldrade. Deux tableaux illustrent deux miracles de Saint Eldrade. La statue du Saint Abbé est en bois doré. Saint Eldrade est en habit monastique avec deux mitres d'évêque (une à ses pieds, l'autre sur la tête). Il tient dans la main gauche la crosse d'évêque, de la main droite il semble bénir. Sous les pieds il y a une relique du Saint, donnée par l'Abbaye de Novalesse en 1700.

## MONESTIER D'AMBEL

Eldrade bâtit, dans le domaine d'Ambel, sur le sentier qui suit la Souloise, une église dédiée à Saint Pierre et des cellules pour les pèlerins. Ce fut le commencement de Monestier d'Ambel. L'église n'est plus celle qui a été construite par Eldrade, mais son chœur date du XIIIe siècle. Sur la bannière les sujets peints sur soie représentent Saint Benoît et la Sainte Vierge Marie et le contour est brodé en or.

## LE MONESTIER LES BAINS

Le Monêtier s'appelait alors Sanatio (ou Aquas Levas) car ses eaux thermales étaient déjà connues. A Sanatio, Eldrade fit construire quatre chapelles et un monastère-hospice. Sanatio devint Monasterium. La chapelle Saint André abrite une fresque du jugement dernier : « La Jerusalem céleste ». La chapelle Saint Pierre est devenue un Musée d'Art Sacré. Sur les vestiges de la chapelle dédiée par Eldrade à la Mère de Dieu a été construite au XVe siècle l'église Notre Dame de l'Assomption. Dans la chapelle Saint Martin on peut découvrir des fragments de fresques peints vers 1450 sur le thème de la préfiguration du Nouveau Testament. Un oratoire a été édifié sur l'emplacement même du miracle des serpents avec les roches de la Casse Vendran où Saint Eldrade conduisit les serpents en l'an 860.



Le 19 septembre les 13 ans ont attendu en vain l'équipe de Teisseire. Ils ont profité du beau temps d'automne pour faire un entraînement musclé.



Dimanche 21 septembre les 18 ans s'inclinent 2 à 0 face à la Valmontoise. Une équipe du FCSI en construction et prometteuse.



L'après-midi la réserve bat Claix en coupe réserve 5 à 1. Le stade de Corps a accueilli une centaine de personnes au cours de cette journée de football très conviviale.



Dimanche 5 octobre, les 18 ans ont fait un entraînement en attendant vainement Villeneuve.

Les seniors 2 ont engrangé les trois points de la victoire (4 à 1) contre Champagnier. Belle prestation pour un bon départ en championnat.

Samedi 11 octobre Les 13 ans à 7 réalisent une bonne performance face à Champ, menés 2 à 0 ils remontent au score et atomisent les visiteurs 5 à

2 avec un jeu plein de vivacité et agréable à suivre.



Samedi 18 octobre, les 15 ans jouent enfin leur premier match. Il perdent 5 à 0 avec une très bonne première mi temps et craquent en fin de partie. Ensuite les 13 ans un peu malchanceux en attaque perdent contre Eybens 2 à 1 dans un match très dynamique.



Dimanche 19 octobre la réserve s'incline en coupe contre Domène 3 à 1 après un bon match.

Les débutants de Corps avec le FCSI au plateau de la Mure.



Toutes les infos du FCSI sur <http://footsudisere.over-blog.com/>

### BROUQUETONS

Faire cuire 1 kg de pommes de terre avec leur peau à la vapeur. Les éplucher, les écraser : on a une purée assez épaisse, casser 3 œufs ajouter un morceau de beurre, un peu de sel et de poivre, sécher avec de la farine pour que cela soit assez sec. Ensuite rouler les brouquetons et les faire cuire dans l'eau un peu salée puis quand ils montent à la surface, les sortir de l'eau avec une écumoire. Mettre les brouquetons dans la béchamel ou bien les passer rapidement au four avec du beurre et du gruyère.

#### Variantes :

- 1- On peut mettre des oignons qu'on fait roussir et que l'on écrase avec les pommes de terre.
- 2- Faire revenir dans le beurre quelques morceaux de poitrine salée et un oignon que l'on retire avant de mélanger les pommes de terre au beurre seul.
- 3- On peut ajouter du gruyère dans la purée.

### BRIOCHE AU POTIMARRON

Préparation : 30 min

Repas : 3h

Cuisson : 1h05

100g de beurre + 10g pour le moule

125g de farine + 1 cuillère à soupe pour le moule

1 sachet de levure de boulangerie fraîche

1 cuillère à soupe de sucre en poudre

1 pincée de sel

Pour une grosse brioche :

125 g de potimarron, 2 œufs + 1 jaune

- 1- Coupez le potimarron en morceaux en éliminant l'écorce, les pépins et les fibres. Faites-les cuire 20 min à la vapeur. Egouttez-les sur un linge. Passez au moulin à légumes, laissez refroidir totalement cette purée.
- 2- Faites fondre le beurre dans une casserole, laissez refroidir.
- 3- Dans un grand saladier, versez la purée froide. Ajoutez-y la farine, la levure, le sel, le sucre, les œufs entiers et le beurre fondu. Mélangez bien, puis pétrissez longuement à la main (ou au robot) jusqu'à obtention d'une pâte souple et ferme. Roulez en boule, couvrez avec un linge et laissez lever durant 2 h à température ambiante chaude (24° C au minimum) : la pâte doit doubler de volume.
- 4- Pétrissez à nouveau la pâte, disposez-la dans un moule (à charlotte ou à Kouglof) beurré et fariné. Laissez encore lever pendant 1 h.
- 5- Préchauffez le four à 240° C (th. 8). Au pinceau, enduisez la brioche de jaune d'œuf.
- 6- Enfournez à mi-hauteur dans le four ramené à 210° C (th. 7), et laissez cuire pendant 45 min, sans oublier de placer un ramequin d'eau à côté du moule pour provoquer de la vapeur : celle-ci rendra la brioche plus moelleuse en l'empêchant de se dessécher.
- 7- Démoulez quand la brioche est tiède.

## JARDINAGE

### DES AMARYLLIS POUR LES FÊTES

Les fleurs d'amaryllis apparaissent six à huit semaines après la mise en pot des bulbes. Ne tardez donc pas à les planter si vous souhaitez en profiter pour les fêtes de fin d'année. Plus le bulbe est gros, plus il émet de tiges florales. Il en possède d'une à trois. Préférez un calibre élevé, la durée de floraison peut aller du simple au double ! Sélectionnez un pot légèrement plus grand que le bulbe, bouchez le trou de drainage et remplissez-le de terreau jusqu'à environ la moitié de la hauteur. Puis placez le bulbe au centre et comblez les vides. Le tiers supérieur du bulbe doit dépasser de terre. Installez-le dans une pièce claire et chauffée, arrosez de temps en temps.

## CARNET ROSE

### TITOUAN

Fils de Emmanuel et Pascale SAMBAIN, Sœur de Tiffaine,  
Petit-Fils de Joëlle et Fernand SAMBAIN et de Maguy et Louis SARRAZIN.

## CARNET de DEUIL

### Juliette ARBOUET

Mère et Belle-mère de Jean-Claude et Mireille,  
Grand-mère de Christian et Laurence.

**Suzanne BONDARNAUD** Mère de Jean-Pierre, Marie-Madeleine et Marie-Christine,  
Sœur de Pierre GAUTHIER.

### Jacques PRA

Epoux de Suzanne, Père de Béatrice, Véronique, Nathalie, Cristel.

### Lucette MOUSSIER

Née GAUTHIER

Belle-sœur de Rose-Aimée et Simone MOUSSIER et de Marie PEYTARD.

### Yvonne VUILLET

Née CALVAT

Sœur de Mmes Jacqueline DYBICH et Mireille FABRE (Nées CALVAT).

### Luc MAUGIRONT

Epoux de Lucienne, Père de Gérard, Philippe, Isabelle,  
Grand-père de Clara et Audrey,  
Frère de Sylvette RIGLET et Yvonne MAUGIRONT

### Yvette SCHALLER

Tante et Grande-tante de Henry-Michel, Isabelle, Serge et Françoise CHALEON,  
Et Familles ARNAUD, GUICHARD et SCHALLER.

POUR UNE PARUTION DANS CETTE RUBRIQUE, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES INFORMATIONS A LA MAISON DU TOURISME OU A LA MEDIATHEQUE.

### HORAIRES DES MESSES

### PAROISSE SAINT PIERRE-JULIEN EYMARD

Dimanche 7 Décembre

9h00

PELLAFOL

Samedi 13 Décembre

17h30

CORPS

Samedi 20 Décembre

17h30

BEAUFIN

Dimanche 28 Décembre

9h00

AMBEL

11H00

QUET EN BEAUMONT

NOËL : 24 Décembre

23h00

LA SALLE EN BEAUMONT et 25 Décembre 11h00 CORPS

### MANIFESTATIONS DU PAYS DE CORPS DECEMBRE 2008 et JANVIER 2009

Vendredi 5 : Téléthon organisé par la municipalité, l'EDF, la Communauté de Commune du Pays de Corps, les pompiers. Tyrolienne en Nocturne suivie d'un casse croûte

Samedi 6 : Marché de Noël et Bourse aux Jouets organisé par l'A.D.T à la salle des Fêtes de Corps

Vente de décorations, artisanat, produits de la région. Renseignements A.D.T au : 0476 300 457

Samedi 6 : Concours de Belote organisé par F.R.B à partir de 20h. ST Laurent en Bt Rens : 0476 304 016

Dimanche 7 : Marché de Noël organisé par la municipalité à La Salle en Beaumont Rens au : 0476 304 039

Dimanche 14 : Marché des saveurs organisé par la municipalité à la Salle en Bt Rens au : 0476 304 039

Vendredi 19 : Projection Ciné Vadrouille « WAAL.E » Film américain, animation, pour tous. Salle de La Mairie de Corps à 20h30

Dimanche 21 : Thé Dansant organisé par F.R.B à 15h. La Salle en Beaumont Rens au : 0476 304 216

Vendredi 26: "Montagne au Corps" films et diaporamas " Raid Souloise 2008", les randonnées autour de Corps .les aventuriers à Corps, etc... Salle de La Mairie de Corps à 18H

### Janvier 2009 :

Samedi 3 Janvier : Vœux de la Municipalité salle de la Mairie à Corps

Samedi 10 Janvier : Journée Nationale de la Raquette à neige. Deux circuits autour d'une thématique, accompagnés. Accueil des participants (café et viennoiseries et vin chaud en fin de journée).

Renseignements Maison du Tourisme de Corps au : 04.76.30.03.85 ou l'A.D.T au : 04.76.30.04.57



